

## ***La quantification dans la phonologie***

Charles Reiss

### **Résumé :**

Je propose que l'existence des règles phonologiques qui sont sensibles aux relations d'identité et de non-identité entre des segments nous oblige à reconnaître que la phonologie a le pouvoir computationnel de la quantification. Cette conclusion a des implications pour la théorie de la représentation segmentale, puisque la notation algébrique requise pour les computations d'identité et de non-identité est plus puissante que le système de la géométrie des traits qui se base sur les lignes d'association. Donc, je rejette la géométrie des traits à cause de son impuissance et de sa redondance face au système algébrique.